

« Le vieux Caire, dit M. Rohault de Fleury (1), possède des monuments chrétiens d'une grande ancienneté. La forteresse romaine de Musr-el-Ateekah ne renferme pas moins de cinq églises coptes. On y voit des autels construits en pierre, de forme carrée et présentant, dans la partie inférieure, une cavité sans doute destinée à contenir des reliques, et, sur le dessus, un creux où les saintes espèces sont déposées et que recouvre un panneau de bois avec peintures de saints et sujets de l'Écriture. »

M. Texier (2) a signalé en Cappadoce et en Mésopotamie des autels de pierre creusés dans des rochers et faisant corps avec eux. Il les croit antérieurs à la paix de l'Église. Des monuments analogues ont été observés dans l'ancienne Tauride.

(1) *La Messe*, t. I, p. 165.

(2) *Architecture Byzant.*, p. 39 et 55.

CHAPITRE II

Des autels portatifs

Nous avons dit que, dans la langue liturgique, on donne le nom d'*autel portatif* à la pierre sacrée que l'on encastre dans un autel non consacré, ou que l'on pose dessus. On désigne par le même nom la pierre consacrée, entourée d'un encadrement, que le prêtre *porte* en voyage et sur laquelle il dit la messe, en la plaçant sur un autel non consacré ou sur un support quelconque (1). Sa destination itinéraire lui a fait donner les noms de *altare gestatorium, itinerarium, levaticum, portatile, viaticum; lapis itinerarius, portatile; mensa* ou *tabula itineraria*; on l'appelle encore *altariolum lapideum*. Nous allons nous occuper exclusivement, dans les cinq articles suivants, de ces sortes de pierres d'autel : 1° antiquité et usage des autels portatifs; 2° matière et forme des autels portatifs; 3° des privilèges des autels portatifs; 4° des autels portatifs de l'Orient; 5° notes historiques et descriptives sur un certain nombre d'autels portatifs.

ARTICLE I

Antiquité et usage des autels portatifs

Un grand nombre d'écrivains (2) ont prétendu que les autels portatifs ne furent pas usités avant le VII^e ou le VIII^e siècle. Nous croyons, au

(1) Pendant la Révolution, la pierre sacrée est souvent devenue un véritable autel portatif, dans le sens rigoureux du mot. De 1792 à 1800, les prêtres qui distribuaient les secours de la religion dans nos villages et nos bourgades, portaient constamment dans leur petit bagage une pierre consacrée. C'est sur une pierre de ce genre que l'abbé Magnin, introduit furtivement à la Conciergerie, célébra la messe dans le cachot de Marie-Antoinette.

(2) J.-B. Thiers, Thomassin, Van Espen, J.-L. Keyser, J. Labarte, etc.

contraire, avec d'autres érudits (1), qu'on s'en servit dès les premiers siècles, alors qu'il n'y avait pas de lieux fixes pour l'assemblée des fidèles. La qualification de *portatif* n'apparaît, il est vrai, que tardivement, mais c'est parce que l'on ne faisait point de distinction entre les deux genres d'autel qui ne différaient d'abord que par leurs dimensions. Dans les catacombes, on dut souvent se contenter de poser un autel portatif sur le tombeau du saint dont on célébrait la fête. Il en fut de même quand on disait la messe dans les maisons particulières, dans les prisons, dans les déserts, dans les solitudes, dans les champs, etc. (2). C'est sur des autels viatiques que Constantin et ses successeurs faisaient célébrer les saints Mystères au milieu de leurs camps (3). Au v^e siècle, il est question d'un autel portatif que saint Patrice jeta à la mer, pour servir de véhicule à un pauvre lépreux qui voulait se rendre en Hibernie (4).

On pourrait nous objecter qu'au vii^e siècle, Théodore, archevêque de Cantorbéry, dit qu'il est permis à un prêtre de célébrer la messe en pleine campagne, pourvu qu'il y ait un prêtre ou un diacre qui tienne dans ses mains le calice et l'hostie. Il n'aurait probablement pas indiqué ce moyen fort incommode, s'il avait eu connaissance des autels portatifs. Il ne faut point tirer une conséquence générale de ce fait isolé, mais simplement en conclure que dans le diocèse de Cantorbéry, et peut-être dans le reste de l'Angleterre, l'autel portatif était inconnu au vii^e siècle. Il est certain qu'il n'en était plus ainsi au siècle suivant, car le V. Bède nous parle de deux prêtres nommés Éwalde qui célébraient le Saint-Sacrifice sur une table consacrée, qu'ils portaient toujours avec eux. A la même époque, S. Vulfran, archevêque de Sens, pendant une traversée maritime, disait la messe sur un autel portatif, ayant la forme d'un bouclier, avec des reliques aux quatre coins et au milieu.

Un Capitulaire de Charlemagne (769) est ainsi conçu : « Qu'aucun prêtre ne célèbre la messe dans un lieu qui ne serait pas consacré. En voyage même, il ne le doit faire que sous une tente et sur une pierre consacrée par l'évêque. » « Que nul prêtre, dit Hincmar, ne dise la messe sur un autel non consacré ; si la nécessité exige qu'on célèbre, soit en attendant la consécration d'une église ou d'un autel, soit dans

(1) Gattico, de Rossi, Martigny, de Linas, etc.

(2) Gattico, *De orat. domest.*, 2^e édit., p. 37; *De usu altar. portat.*, c. 1, n^o 11.

(3) Sozom., *Hist. eccl.*, l. I, c. viii.

(4) Il est juste de faire observer que les actes de S. Patrice n'ont été rédigés qu'au xii^e siècle, ce qui diminue beaucoup leur autorité historique.

une chapelle qui ne mérite pas d'être consacrée, que le prêtre nous envoie, pour la consacrer, une table de marbre, d'ardoise ou d'autre pierre très convenable ; il la portera avec lui, en cas de nécessité, et pourra s'en servir pour célébrer les saints Mystères selon les rites de l'Église. »

A la fin du x^e siècle, Godefroid, archidiacre de Milan, envoya à Saint-Bénigne de Dijon, un autel d'onix, décoré de lames d'or et d'argent. Le roi Robert laissa en mourant, à l'église Saint-Aignan d'Orléans, un autel portatif, enrichi d'or et d'argent, au milieu duquel il y avait un onyx.

Quelques évêques du xi^e siècle, entre autres S. Anselme (1), ne se montraient point favorables à l'emploi des autels portatifs. Ils ne s'en multiplièrent pas moins aux xii^e et xiii^e siècles ; les voyages en Terre-Sainte et les croisades en accrurent la nécessité.

Ce n'est point seulement dans ces impérieuses circonstances qu'on recourait aux autels portatifs. On s'en servait dans les chapelles que leur peu d'importance avait empêché de consacrer, et aussi dans les maisons des malades et des infirmes, où parfois, surtout avant le ix^e siècle, les prêtres allaient célébrer les saints Mystères.

Le docteur Rock (2) croit que les autels portatifs n'étaient pas exclusivement destinés à remplacer l'autel fixe consacré, et qu'on les plaçait sur cet autel dans le but d'honorer davantage la sainte Eucharistie et le prélat consécrateur.

ARTICLE II

Matériau et forme des autels portatifs

Les noms de *tabula* et de *mensa* donnés très anciennement aux autels portatifs sembleraient montrer qu'ils furent d'abord en bois. Par la légèreté du poids, ils étaient plus faciles à transporter, et ce n'était point là une considération de minime importance, aux époques de persécution ou de pègrinations lointaines. L'auteur anonyme des *Miracles de saint Denys* (ch. xx) nous dit que les moines de cette abbaye qui suivaient Charlemagne, pendant sa guerre contre les Saxons,

(1) *Epist* 159, lib. III.

(2) *The Church of our fathers*, t. I

« avaient une table de bois, recouverte d'un linge, laquelle tenait lieu d'autel. »

Plus tard, on employa la pierre, l'ardoise, le porphyre, le jaspe, l'albâtre, l'onxy, le serpent, le saphir, l'ivoire, etc. On peut citer comme matières exceptionnelles, la terre cuite et le cristal. Aringhi (1) a signalé un autel portatif des catacombes, en terre cuite, ayant la forme d'un cippe antique, avec adjonction de deux consoles, pour soutenir deux lampes en argile. Mgr Barbier de Montault a décrit deux autels en cristal de roche, avec bordure métallique, conservés au trésor de Monza.

Un certain nombre d'inventaires mentionnent des autels portatifs en métal, mais cette désignation ne concerne probablement que l'encadrement qui entourait le bois ou la pierre. D'ailleurs, comme le fait observer Mgr Martigny (2), « le mot *metallum* qui se trouve fréquemment dans les divers Ordres liturgiques est vague et désigne ordinairement la pierre, *lapideum metallum*, comme on lit dans la formule de consécration de l'autel portatif, du Pontifical romain. »

L'autel portatif dut consister d'abord dans une simple plaque de bois ou de pierre polie, dénuée d'ornements accessoires. Plus tard on l'encadra dans un châssis métallique. En général, c'est un parallélogramme rectangle, enchâssé dans une bordure de cuivre ou d'argent ciselé, doré, niellé, émaillé, ou bien dans un aïs en chêne, garni d'or ou d'argent, décoré d'émaux, de nielles et de pierres précieuses. Il y en a eu, mais rarement, de triangulaires, d'elliptiques et de circulaires. On distingue deux types principaux : celui d'un coffret, en forme d'autel, supporté par des pieds; celui d'une simple tablette, munie quelquefois d'une poignée. Dans le premier cas, il peut y avoir sous la pierre consacrée des reliques assez considérables; dans le second, il n'y a place que pour des parcelles qui sont enchâssées dans la garniture, ou bien sous la pierre, dans de petites cavités couvertes de cristal. Guillaume Durand nous apprend (3) qu'il n'y avait pas obligation de mettre des reliques dans un autel portatif; en effet, parmi ceux qui nous restent, on en voit où aucune place n'a été ménagée pour cet usage.

La dimension de ces meubles sacrés a dû varier selon leur destination; pour les oratoires domestiques et les chapelles, on a choisi

(1) T. I, p. 519.

(2) *Dict.*, V° *Autels portatifs*.

(3) *Ration.*, l. I, c. vii, n. 23.

une forme exiguë, et de plus grandes proportions, quand on devait consacrer pour de nombreux fidèles; car alors il fallait une place suffisante pour les oblations sous les deux espèces. L'autel-coffre en porphyre, garni d'or, que Charles le Chauve donna à l'abbaye de Saint-Denis, avait quatre pieds de large et contenait trois bras de saints (1).

Les scènes le plus fréquemment représentées sur les encadrements, sont le sacrifice d'Abel, ceux de Melchisédech et d'Abraham, les fleuves du Paradis terrestre, l'Agneau divin, les animaux évangélistiques, les scènes de la vie du Sauveur, les douze apôtres, etc.

On voit souvent des inscriptions sur les bordures en métal. Les auteurs du *Voyage littéraire* (2) ont lu les vers suivants sur un autel portatif (1137) conservé à l'abbaye de Saint-Laurent de Liège :

*Hic datur ipse Jesus animarum potus et esus
Hæc tibi sit cara, cui caro fit, crvci ara.*

Sur un autel portatif, consacré par l'évêque Roger de Champagne (996-1023), et qui fut longtemps conservé au trésor de la cathédrale de Beauvais, on lisait : *Primvm. crvci. presvl. locvm. sanxi. Mariæ. postervm. Rotgerus. tercivm. Petro. quartvm. dedi. Lvciano* (3).

L'inscription suivante se lit sur un ancien autel portatif découvert dans un autel en maçonnerie de Moutiers (Deux-Sèvres) :

Hec magna sci Rufini confessor (4).

Les autels portatifs étaient renfermés dans des coffrets en bois ou dans des étuis de cuir estampé, garnis de courroies et de fermoirs. On croit que le coffre du Cid, conservé à la cathédrale de Burgos, était destiné à contenir l'autel portatif qui suivait le héros espagnol dans ses campagnes contre les Arabes.

(1) Mariène, *De ant. eccl. rit.*, l. II, c. xvii.

(2) Tome III, p. 190.

(3) *Mém. de la Soc. acad. de l'Oise*, t. II, p. 432.

(4) M. Ledain (*Bullet. de la Soc. des ant. de l'Ouest*, 1881, p. 280) croit que *magna* est ici pour *manna* et signifie la *manne*, la sainte poussière de S. Rufin.

ARTICLE III

Des privilèges d'autel portatif

Au ^{xiii}^e siècle et surtout au ^{xiv}^e, l'ancien droit commun des autels portatifs devint un privilège. Pour mettre fin à des abus qui se multipliaient, le Saint-Siège n'accorda de concessions de ce genre que pour des motifs spéciaux. Il concéda ce privilège tantôt à des souverains, comme Charles-le-Bel, Philippe-le-Bel, Philippe VI; tantôt à des malades qui ne pouvaient se rendre à l'église; tantôt à des congrégations qui se livraient au ministère des missions; tantôt aux évêques voyageant hors de leur diocèse. En ce dernier cas, on trouvait que ces prélats, en disant la messe dans des églises étrangères, pourraient paraître empiéter sur la juridiction de l'Ordinaire. C'est la raison qui détermina Boniface VIII à permettre à tous les évêques d'avoir un autel portatif dont ils pourraient se servir hors de leur diocèse, n'importe en quel lieu, pour y célébrer ou y faire célébrer les saints Mystères.

Le privilège de l'autel portatif fut concédé aux Franciscains par Honoré III; aux Dominicains, par Grégoire IX; aux Carmes, par Clément IV; aux Servites, par Innocent VIII; aux Minimes, par Jules II.

Le concile de Trente maintint ce privilège pour les évêques, mais l'abolit pour les religieux. Depuis, il a été accordé par Sixte V, en 1559, aux chevaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem; par Pie IV, en 1564, aux chanoines de Latran; par Grégoire XIII, en 1579, aux Jésuites; en 1580, aux Dominicains de Pologne, etc.

Il serait superflu d'ajouter que très souvent les missionnaires des pays infidèles ne peuvent célébrer que sur la pierre consacrée qu'ils emportent dans leurs voyages.

ARTICLE IV

Des autels portatifs d'Orient

En Orient, les Chrétiens qui se trouvaient exposés aux invasions des Musulmans se sont souvent contentés d'autels portatifs, qu'ils plaçaient sur une table en bois. Mais ces pierres, offrant quelques difficultés de transport, ont été généralement remplacées par des

nappes consacrées, nommées *antimensia*, dont nous avons parlé précédemment. Manuel Charitopule (1) enseigne que les *ἀντιμηναι* ne peuvent pas être placés sur des autels consacrés, mais seulement sur des autels non consacrés, ou dont la consécration est douteuse.

Les Éthiopiens ont des autels portatifs qu'ils appellent *tabou* (arche), parce qu'ils sont modelés sur leur prétendue arche de l'Ancien-Testament qui, selon eux, fut apportée en Éthiopie, lorsque le fils de Salomon et de la Reine de Saba fit un voyage à Jérusalem. Quand l'empereur d'Éthiopie est en voyage, il est accompagné d'une tente pour improviser une chapelle; quatre prêtres portent un *tabou* sur leurs épaules; ils sont précédés de deux clercs, l'un portant la croix et l'encensoir, l'autre une sonnette qu'il agite. Tous les cavaliers qu'on rencontre mettent pied à terre en signe de vénération (2).

ARTICLE V

Notes historiques et descriptives sur un certain nombre d'autels portatifs

ANGLETERRE. — L'un des plus beaux autels portatifs connus est celui que possède M. le chanoine Rock et qui a été publié dans les *Annales archéologiques*. « La longueur de la pierre, y lisons-nous (3), est de 23 centimètres. Cette pierre est en jaspe oriental d'une couleur purpurine mêlée de vert. Elle est enfoncée dans un morceau de chêne, mais le bois est entièrement plaqué d'argent. Le tout porte sur quatre pieds d'argent également. Ces plaques sont d'argent avec des nielles dessinées dans un style d'une pureté et d'une élégance rares... Aux quatre points cardinaux sont les quatre éléments : le Feu, qui tient deux flambeaux allumés; l'Eau qui porte deux urnes; l'Air qui montre un oiseau et peut-être un nid; la Terre, qui tient des fleurs dans une main et des fruits dans l'autre. Au centre, l'Esprit de Dieu, sous la forme d'une colombe, au nimbe crucifère, tenant la double croix de l'étendard de la Résurrection, repose sur un petit monument qui pourrait figurer l'Église; puis l'Agneau de Dieu, au nimbe crucifère, tenant la double croix de l'étendard de la Résurrection et versant dans

(1) Lib. III *Juris Orient.*(2) Alvarez, *Hist. d'Éthiopie*, ch. xi, n. 3.

(3) Tome XII, p. 115.

un calice son sang divin. L'Agneau est escorté de l'archange Gabriel qui tient le sceptre, et de l'archange Michel qui porte le globe du monde surmonté de la croix à double traverse. »

BAMBERG. — L'autel portatif, donné par l'empereur Henri II à la cathédrale, est en vert-antique. L'encadrement est en bois de chêne recouvert de plaques de cuivre doré, enrichies d'émaux et de figures gravées sur métal. Celles du pourtour, niellées d'un émail foncé, représentent le Christ, la Vierge et les douze apôtres. Quatorze figures de Séraphins et de Chérubins, en émail champlevé, sont accompagnées de cette inscription : *† Cherubim. quoque. et. serafim. sanctus. proclamant. et. omnis. celicus. ordo. dicens. te. decet. laus. et. honor. domine.*

BRUNSWICK. — Il y a quatorze autels portatifs au trésor du roi de Hanovre, la plupart du XII^e siècle et enrichis d'émaux champlevés.

COLOGNE. — A Sainte-Marie du Capitole, petit autel en serpentine, encadré d'émaux et de figures (XII^e siècle), et dont les bandes offrent, sur fond d'or, l'inscription suivante en émail bleu :

*Quidquid in altari punctatur spirituali
Illud in altari completur materiali :
Ara crucis, tumuli calix, lapidisque patena,
Sindonis officium candida bissus habet (1)*



Autel portatif de Sainte-Marie du Capitole.

(1) Bock, *Les Trésors sacrés de Cologne*, p. 136.

CONQUES (*Aveyron*). — Autel en albâtre oriental, du XI^e siècle, richement enchâssé. Le premier encadrement se compose d'oves granulés, le second de médaillons avec figures en émaux cloisonnés, représentant le buste de Notre-Seigneur, l'Agneau divin, les quatre animaux évangélistiques, sainte Foy, sainte Marie et deux saints nimbés. — Autre autel, dit de Bégon, en porphyre rouge, garni de plaques d'argent où sont gravées et niellées, sur fond d'or pointillé, les figures de Jésus, de Marie, des douze apôtres, de saint Luc, de saint Marc, de saint Étienne, de sainte Cécile, de saint Caprais, de saint Vincent et de sainte Foy, patronne de l'ancienne abbaye. Ce beau meuble liturgique date de l'an 1100, comme l'indique l'inscription suivante :

*Anno ab incarnatione Domini millesimo C
Sexto Kl ivlii dominvs pontivs barbastrensis
Episcopus et sancte flâis virginis monachus
Hoc altare begonis abbatis dedicavit
Et de xpi et septuero eius multasque
Alias sanctas reliquias hic reposuit*



Autel portatif de Conques.

CZENSTOCHOWA (Pologne). — Autel portatif en chêne et argent, daté

de 1624, d'un travail exquis. Une tradition populaire erronée l'attribue à S. Casimir, prince royal de Pologne.

ARMSTADT. — Au musée, trois autels du XI^e siècle, l'un en vert-antique, l'autre en porphyre rouge, le troisième en ivoire. Les faces de ce dernier sont décorées de neuf figurines en haut relief représentant le Christ, la Vierge et divers saints.

FAYE-L'ABBESSE (Deux-Sèvres). — Fragment d'un autel portatif en marbre, qui, d'après la tradition, aurait appartenu à S. Hilaire.

GRENADE. — A la cathédrale, autel que transportaient en voyage Isabelle la Catholique et Ferdinand. On y voit des peintures de Lucas Borromée. — Au musée, autel composé de six émaux de Limoges qu'on attribue à Jean Pénicaut l'Ancien. Cette œuvre admirable provient du couvent de San-Geronimo où fut enterré Gonzalve de Cordoue.

MAESTRICHT. — A l'église Saint-Servais, autel portatif très antique, en porphyre vert, encadré d'argent estampé. D'après la tradition, il aurait appartenu à l'évêque saint Servais.

METZ. — Au trésor de la cathédrale, autel portatif du XIII^e siècle, formé d'une plaque d'agate cornalinée, enchâssée dans une tablette de bois d'une épaisseur de 35 centimètres. Sur les lames de cuivre argenté qui garnissent les côtés, sont estampés des sirènes, des grues et des hommes qui dansent.

NAMUR. — A la cathédrale, coffret rectangulaire, porté sur des pieds de lion. La pierre sacrée est une agate rayonnée, encadrée dans une bordure de cuivre. Les dix-huit plaques des côtés, en dent de morse, représentent des sujets qui sont surtout relatifs aux miracles de Jésus-Christ. C'est une œuvre du IX^e ou X^e siècle, selon les uns, du XI^e ou XII^e siècle, selon les autres.

PARIS. — Au Louvre, autel portatif du XIII^e siècle, provenant de la collection Soltikoff. C'est une plaque de marbre lumachelle, entourée d'un encadrement de cuivre doré, décoré de deux bas-reliefs en ivoire (la Crucifixion, la Sainte-Vierge entre deux évêques), de deux plaques de cristal de roche recouvrant deux miniatures, et de gravures représentant les animaux évangélistiques, saint Pierre, saint André, saint Étienne et saint Laurent.

ROME. — A Sainte-Marie du Portique, autel portatif qui, d'après la tradition, aurait servi à saint Grégoire de Nazianze.

SAINTE-MARIES (Bouches-du-Rhône). — Son église possède une plaque de marbre de 18 cent. de largeur sur 36 de longueur, sur la-

quelle est gravée, en caractères du IX^e siècle, l'inscription suivante :
+ *Altare sci salvatoris.*

SIEGEBERG (Prusse). — Au trésor de l'abbaye, deux autels du XII^e siècle, l'un en vert-antique, l'autre en porphyre rouge, garni d'émaux champlevés.

TRÈVES. — A la cathédrale, autel de S. André, en jaspe oriental, enfoncé dans un morceau de chêne plaqué d'argent niellé. C'est un ancien reliquaire que fit exécuter, au VI^e siècle, l'archevêque Egbert et qui, vers le XI^e siècle, fut métamorphosé en autel portatif. On y lit cette inscription : *Hoc altare consecrat^m est in honore sci andree ap (osto) l (i).* Il est richement décoré d'émaux, de filigranes, d'émeraudes, de saphirs, d'opales, de plaques métalliques, etc. Parmi les sujets figurés, on remarque un lion, une biche, les animaux évangélistiques, des léopards, des griffons, un lièvre, un hippocampe, etc. (1). —



Autel portatif de Saint-André à Trèves.

A l'église Saint-Laurent, autel du XII^e siècle, avec des parties du VIII^e.
Si nous n'étions pas obligé de nous renfermer dans certaines limites, nous aurions pu ajouter quelques notes sur d'autres autels portatifs.

(1) Voir une longue et savante description de ce curieux monument par M. de Linas dans la *Revue de l'art chrétien*, 11^e série, t. XIV, p. 74.

conservés au couvent d'ADMONT, en Styrie (xiv^e siècle), au Kunstkammer de BERLIN (xi^e siècle), à la cathédrale de BERNE, au musée royal d'antiquités de BRUXELLES, au palais de l'Escorial, à la cathédrale de DURHAM (Angleterre), à GLADBACH (Prusse), à Saint-Jean de LYON, à l'abbaye de MELK (Autriche), au couvent des Sœurs Noires de NAMUR, aux cathédrales de PADERBORN (xi^e siècle), d'OSNABRÜCK (xi^e siècle), et de TONGRES, (xiii^e siècle), à Saint-Étienne de TROYES, à XANTEN (Prusse), etc.

LIVRE XVII

VASES ET USTENSILES EUCHARISTIQUES

Nous donnons la qualification d'*eucharistiques* aux vases et aux ustensiles qui ont un rapport direct ou indirect avec le sacrifice de la messe ou le sacrement de l'Eucharistie.

Après avoir parlé 1^o des vases eucharistiques en général, nous nous occuperons : 2^o des plats et des coupes d'offrande; 3^o des patènes; 4^o des astériques; 5^o des calices; 6^o des accessoires du calice (pales, voiles, purificateurs, couloirs, chalumeaux, cuillers, *flabellum*); 7^o des ciboires; 8^o des ostensoirs; 9^o des burettes et des bassins de *larabo*.